

EC 112 École inclusive (EI 1) : Concepts fondamentaux

Infos pratiques

- > ECTS : 0.0
- > Nombre d'heures : 2.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEEIF

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : connaître le contexte institutionnel et professionnel.

Connaître les fondements éthiques du métier. Culture commune

Cadre de référence et fondements éthiques du métier.
Connaissance du système éducatif / École inclusive (EI 1) : Concepts fondamentaux.

Objectifs

- * Former d'emblée les étudiants aux pratiques professionnelles en présentant les concepts qui rendent opérant les enjeux de l'école inclusive, le premier d'entre eux étant l'accessibilité des enseignements (P1, P3) et qui permettent d'appréhender les missions de l'enseignant (CC4 Prendre en compte la diversité des élèves)
- * Souligner l'interdépendance des cours magistraux introductifs avec les contenus des autres cours

dispensés dans le cadre de l'UE1 (EC 111, EC 113, EC 211 EC 313, EC411) ainsi que dans les UE 2, 3 et 4 en explicitant l'approche systémique des contenus et le tissage des notions enseignées.

- * Illustrer les notions par des exemples de métier, correspondants aux vécus des étudiants.
- * Intégrer la notion d'accessibilité des apprentissages à la démarche initiale de l'enseignant.
- * Comprendre les concepts fondamentaux de l'éducation inclusive en identifiant la distinction entre la logique d'accessibilité et celle de la compensation.

Évaluation

1^{ère} session : Éléments à prendre en compte dans une évaluation transversale.

2^{nde} session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.